

Soutien aux personnes arrêtées lors des manifestations pour Gaza (2014)

Description

« Dans 4 jours la collecte en faveur des personnes arrêtées lors des manifestations pour Gaza de cet été se clôturera. Déjà 83% de l'objectif a été atteint, mais il reste 17% pour atteindre l'objectif final, sans quoi toute la somme déjà récoltée sera rendue à tous les donateurs. Ce soutien est donc très important ! » :

Faire un don [ICI](#)

L'Agence Média Palestine relaye cet appel à soutien:

Présentation

Cet été, des millions de personnes à travers le monde sont sorties dans la rue pour dénoncer l'horreur dans laquelle ont plongés les habitants de Gaza, en plein mois de Ramadan.

Mais en France, l'interdiction des manifestations des 19 et 26 juillet 2014 est un cas unique parmi les démocraties occidentales à préceder et suivi des dizaines d'interpellations et de garde-à-vue ; d'innombrables procès, le plus souvent en comparution immédiate.

Des procès à dénoncer l'horreur vécue par les habitants de Gaza, devient une infraction passible de prison, et même s'appeler Mohamed, Fatma, Kamal, Noam est une circonstance aggravante.

Voir la [VIDEO](#)

LA CAMPAGNE ALI ET SES PARTENAIRES SE MOBILISENT POUR LES PERSONNES ARRÊTÉES

Conscients que se défendre en justice, organiser la solidarité, affronter la répression ont un coût, les membres de la campagne ALI (Abrogation des Lois Islamophobes) ont très tôt entrepris une collecte d'argent pour aider financièrement les personnes arrêtées et leurs familles.

Cet élan de solidarité est ensuite poursuivi avec le concours du PYM, du CMF, de l'ISM-France, Islam & Info, du CAP, et d'autres.

Cette collecte nous a permis de récolter 3 000 euros durant l'été, qui ont servi à aider les premières victimes de la répression. Une somme malheureusement insuffisante pour faire face à l'acharnement politique et judiciaire. Insuffisante pour affronter une répression d'une telle ampleur.

DES MOIS APRÈS L'ARRÊT DES BOMBARDEMENTS À GAZA, LES PROCÈS

CONTINUENT EN FRANCE

En dépit du nombre important de personnes poursuivies, et de l'extraordinaire sévérité des peines prononcées, le Ministère public a choisi le plus souvent de faire appel.

Une nouvelle vague de procès démarrera courant novembre 2014, et se poursuivra en 2015.

Nombreux sont celles et ceux qui devront affronter l'absence d'un nouveau procès. Avec toute l'angoisse que cela représente pour eux, pour leurs familles et leurs proches. Et avec les répercussions dramatiques que cela peut avoir d'un point de vue personnel et professionnel.

Objectif:

Se mobiliser pour aider toutes les personnes injustement arrêtées pour être venues, comme vous, comme nous, manifester, est primordial :

Afin de ne pas les laisser elles et leurs familles, isolées et amères ;

Afin de ne pas affaiblir notre communauté, puisque c'est principalement elle qu'on refuse le droit de manifester.

Derrière cette question du soutien aux personnes arrêtées, se joue en réalité notre droit collectif à exprimer publiquement notre opinion politique, à dire clairement notre soutien au peuple palestinien et à sa résistance.

C'est pourquoi, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien, besoin de vos dons. L'ensemble des frais judiciaires pour nos frères Kamal, Mohamed, Noam et Bilal s'élève à 6286 euros.

Soutenir la Palestine n'est pas un crime, mais un devoir. Notre devoir à toutes et à tous!

FAITES UN DON ICI : <http://www.aoon.org/campaigns/manifestations-gaza/>

Pour plus d'informations:

Par Paypal: campagne.ali@gmail.com

Palestinian Youth Movement
Abrogation des lois islamophobes

date création

2014/12/11